



INAUGURATION DE LA MAIRIE, DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU MONUMENT AUX MORTS



Le 12 avril 2024, Sonia GINDREAU, Maire de Jard sur Mer et son équipe municipale ont inauguré le nouvel Hôtel de Ville et ses abords, lesquels ont façonné le nouveau visage du centre-ville au cours des deux dernières années.

En présence des partenaires financiers, architectes, élus, services de la commune et entreprises ayant œuvré à cette réhabilitation, Mme le Maire, a coupé le ruban inaugural. Chacun a ensuite pu découvrir l'intérieur de la nouvelle Mairie.

RÉHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE

La Municipalité précédente avait engagé en 2019 une réflexion sur la rénovation-reconstruction de l'Hôtel de Ville, car l'ancien bâtiment était vétuste et inadapté.

En 2020, le Conseil a décidé de lancer une étude pour la rénovation de la Mairie. Ce projet avait pour objectifs, entre autres :

- une rénovation énergétique du bâti existant ;
- une mise en conformité avec les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- une amélioration des conditions d'accueil des usagers, de travail des agents et des élus ;
- une adaptation des lieux aux activités et besoins actuels.

Les travaux ont débuté à l'automne 2021 par la démolition de l'ancienne Mairie, suivie de la pose de la première pierre le 5 avril 2022.

Attendant au bâtiment historique de la Mairie, il a été décidé d'ajouter une construction écoresponsable en ossature bois, d'une surface de 480 m², en utilisant des matériaux biosourcés

et en intégrant un système de chauffage par géothermie.

Le choix des matériaux locaux contribue à l'ancrage de la nouvelle Mairie au cœur de son environnement et lui confère un caractère unique et innovant, associant l'ancien à des techniques modernes. C'est notamment un parement original de briques en terre crue locale qui a été réalisé dans le couloir, au rez-de-chaussée. Les agents municipaux ont fabriqué en régie l'ensemble des bornes et des étagères, à partir de bois de robinier.

Le coût total des travaux de réhabilitation de la Mairie s'élève à 1 952 275 € HT. Ce projet a pu être financé par la souscription d'un emprunt de 500 000 €, un autofinancement communal et grâce à des subventions publiques : l'État, la Région, le Conseil départemental, la Communauté de communes Vendée Grand Littoral et le SYDEV.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

En parallèle de l'achèvement des travaux de la Mairie, une réflexion sur l'aménagement de ses abords a été menée.

Sur les conseils d'un cabinet d'études et de maîtrise d'œuvre, ainsi que d'un architecte paysagiste, cette réflexion a abouti à la transformation de cet espace en un lieu offrant 84 places de stationnement (*soit 14 de plus qu'auparavant*), mais aussi en un lieu d'échanges, devenant ainsi un carrefour de la vie sociale. Le personnel communal a revégétalisé les espaces verts avec des essences locales. Un nouveau kiosque en ossature bois est venu compléter le mobilier de cette place, aménagée avec un revêtement en pierre calcaire.

Il est également apparu nécessaire de reconsidérer l'emplacement du Monument aux Morts afin de le rapprocher au plus près de la Mairie et de créer un véritable espace de mémoire.

Les travaux de l'aménagement de la place ont été autofinancés à hauteur de 743 720 € HT.

VISITE DE LA MAIRIE PAR LA POPULATION

Dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle Mairie, la population était invitée le 13 avril, à venir découvrir le nouveau bâtiment communal.

Les Jardais présents ont eu l'opportunité de déambuler dans les parties communes de l'Hôtel de Ville, guidés par les élus et d'échanger avec eux.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

L'exercice 2023 a permis de conforter la situation financière saine de la commune avec une progression de 6,6 % de sa capacité d'autofinancement nette, atteignant ainsi 995 000 €. Cette progression résulte d'une maîtrise des charges, dont l'évolution a été contenue à 2,2 %, malgré un contexte d'inflation élevé (+ 4,9 % au niveau national).

LES POINTS ESSENTIELS

- Les recettes ont progressé de 1,6 %, notamment grâce à la fiscalité directe locale qui représente 68 % des recettes réelles de fonctionnement.
- Le remboursement du capital de la dette a diminué, passant de 468 000 € en 2022 à 407 000 €.
- L'endettement de la commune est resté stable : 3 599 000 € au 31/12/2023 contre 3 513 000 € au 31/12/2020.
- La capacité de désendettement de la commune est de 2,6 années et reste bien en deçà des normes (8 à 10 ans).
- Concernant la section d'investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 466 000 €. Les principaux investissements sont la rénovation de l'Hôtel de Ville et les travaux de voirie (place de l'Hôtel de Ville, enfouissement des réseaux, éclairage public, réfection des voiries, mise aux normes des établissements recevant du public...). Ces investissements ont été financés à hauteur de 59 % par des fonds propres et par un emprunt de 500 000 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	4 317 618,45 €	DÉPENSES	3 057 834,27 €
RECETTES	5 470 163,56 €	RECETTES	2 332 491,86 €
RÉSULTAT 2023 : 1 152 545,11 €		RÉSULTAT 2023 : - 725 342,41 € AVEC EXCÉDENT 2022 : + 841 192,31 €	

BUDGET ET PROJETS 2024

Le budget primitif 2024 de la Ville de Jard sur Mer a été voté en Conseil Municipal le 4 avril 2024. Il s'élève à 10 385 158,42 € avec une section de fonctionnement de 5 783 409 € et une section d'investissement de 4 601 749,42 €.

Le budget primitif est un acte de prévision et d'autorisation qui doit respecter les principes suivants : annualité, universalité, unité, équilibre en dépenses et recettes. Celui-ci détermine chaque année l'ensemble des projets qui seront entrepris et des moyens qui leur seront alloués. Il peut être modifié ou ajusté en cours d'année au travers des décisions modificatives (DM) ou du vote d'un budget supplémentaire (BS).

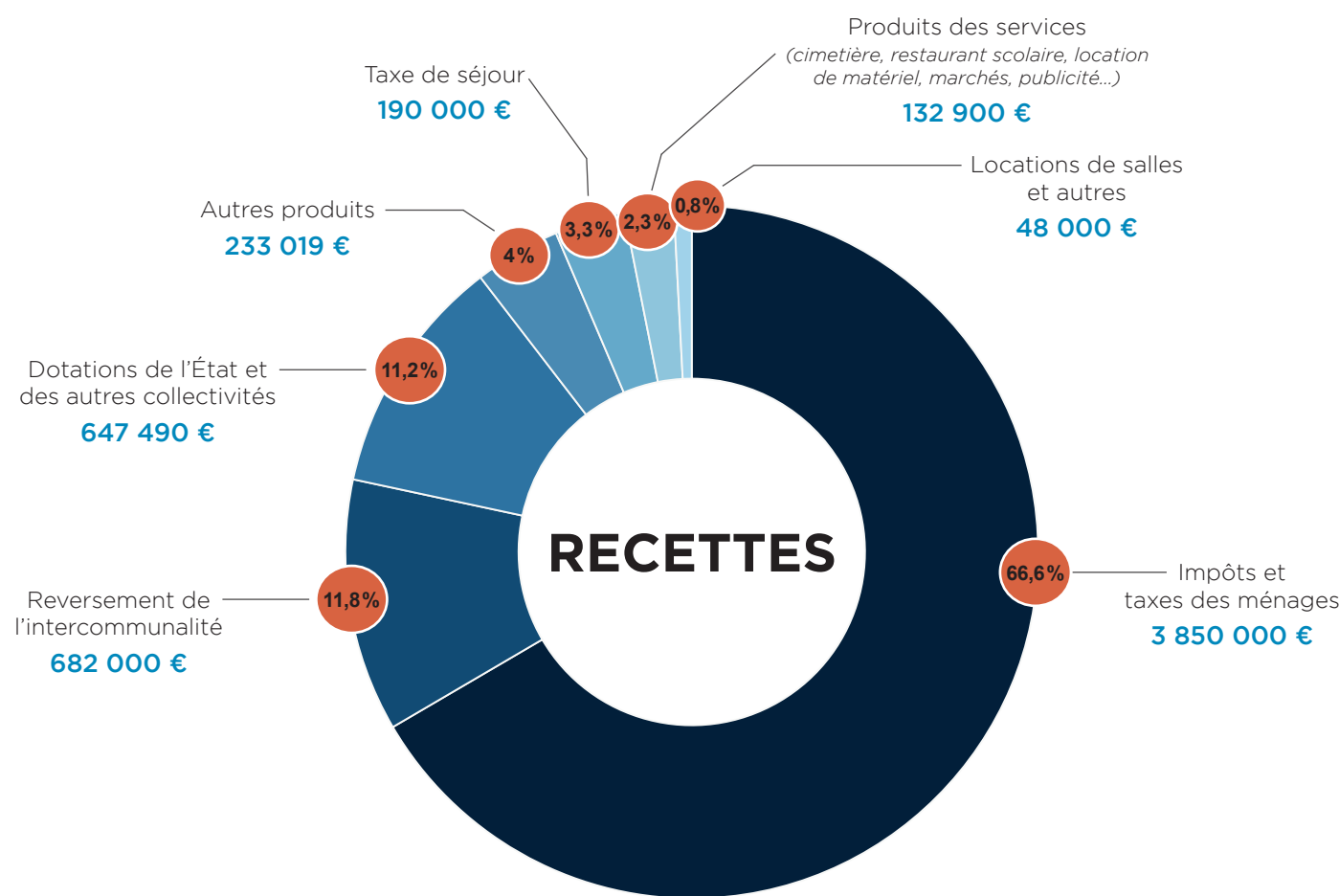
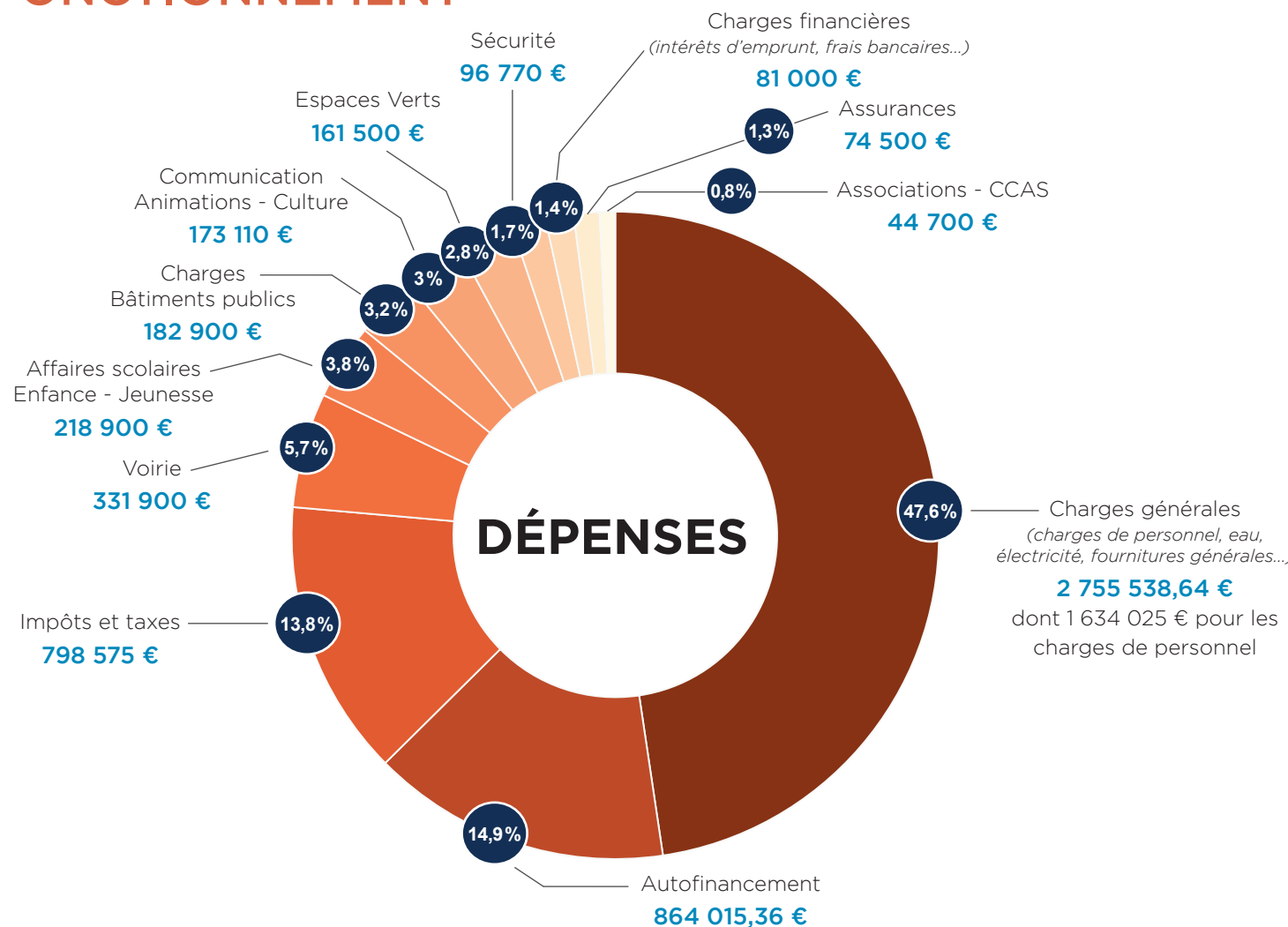
Pour financer leurs charges courantes de fonctionnement et leurs investissements, les communes disposent de plusieurs leviers que sont essentiellement la fiscalité locale directe et l'emprunt.

LES POINTS ESSENTIELS

- Le budget de fonctionnement s'établit à 5 783 409 €, en progression de 8 % par rapport à 2023.
- En recettes, le produit de la fiscalité est de 4 095 500 € (71 % du budget).
- Les taux des taxes foncières sont revalorisés de 2 %.
- En dépenses, la masse salariale représente 29,01 %.
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4 919 393,64 €, ce qui permet de dégager un excédent de 864 015,36 € afin de financer les investissements.



5 783 409 € FONCTIONNEMENT



LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2024

4 601 749,42 €
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES,
ENGLOBANT LES RESTES À
RÉALISER (RAR) DE 2023



Voirie - Espaces Verts 1 505 882,00 €

Quelques exemples d'action

- > Installations de bornes automatiques aux entrées de la rue piétonne
- > Aménagement des rues de la République, Morisset, du Paradis aux Ânes...
- > Requalification du parvis du complexe sportif de Madoreau



Capital des emprunts à rembourser 430 000,00 €



Éclairage public Effacement des réseaux 357 717,00 €

Quelques exemples d'action

- > Effacement des réseaux
- > Extension et rénovation de l'éclairage public



Hôtel de Ville 36 070,00 €

- > Reconstruction et réhabilitation de l'Hôtel de Ville (solde des marchés)



Foncier 469 150,00 €

Exemple d'action

- > Provision pour acquisition foncière



Achats - Travaux Équipements divers 873 978,42 €

Quelques exemples d'action

- > Démolition de l'ancien Centre Technique Municipal
- > Achat de triporteurs et de nouveaux équipements pour l'aire de jeux du port de plaisance
- > Reconstitution du clocheton de la Chapelle Sainte-Anne
- > Rénovation des murs du cimetière et du presbytère
- > Études pour la création de logements saisonniers



Équipements sportifs 749 433,00 €

Exemple d'action

- > Étude et provision pour la rénovation du complexe sportif de Madoreau



Zone d'Aménagement Concerté 30 000,00 €

Exemple d'action

- > Passeport Accession à la propriété

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2024

Reprise du résultat de fonctionnement 2023	1 152 545,11 €
Autofinancement	864 015,36 €
Excédent 2023	841 192,31 €
Amortissements	405 453,64 €
Subventions d'équipement	288 543,00 €
Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	350 000,00 €
Taxe d'aménagement	200 000,00 €

Un emprunt de 500 000 € est prévu pour équilibrer le budget. Il sera réalisé selon l'avancée des travaux ou des besoins.

JARD SUR MER REJOINT LE RÉSEAU « LA DÉFERLANTE »



Afin d'élargir l'offre culturelle et la diversifier, la Commune rejoint cette année le réseau « La Déferlante, la vague à l'art », composé de treize villes côtières, de Loire Atlantique et Vendée.

Depuis 30 ans, à chaque saison, une vague culturelle déferle dans les villes participantes. Les festivités débutent lors du week-end de l'Ascension avec « La Déferlante de Printemps » et reprennent en juillet-août avec « La Déferlante ».

Les programmeurs culturels des communes repèrent tout au long de l'année des compagnies et groupes évoluant dans différents domaines artistiques, afin de concocter une programmation riche et de qualité, entièrement gratuite. Celle-ci comprend des spectacles d'arts de la rue, de cirque, de théâtre et de danse, ainsi que des concerts de musique du monde et actuelle.

À Jard sur Mer, divers spectacles d'art de la rue et concerts sont programmés dans le cadre de ce festival, invitant à la découverte de disciplines artistiques variées, pour tous les goûts et tous les âges. Retrouvez le programme complet sur www.ladeferlante.com.

POINT SUR LES TRAVAUX



AMÉNAGEMENT DES RUES DU BOISDET ET MORISSET

Après plusieurs mois de travaux, les usagers peuvent à nouveau emprunter la rue du Boisdet, en double sens. Cette voie principale a été réaménagée dans le but d'améliorer la sécurité des piétons, de créer des trottoirs spacieux et adaptés aux personnes à mobilité réduite, ainsi que de réduire la vitesse des véhicules, par le rétrécissement de la chaussée.

Les travaux de réaménagement de la rue Morisset sont également terminés.

INSTALLATION D'UN MONTE-CHARGE AU COMPLEXE SPORTIF

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP), un monte-charge a été récemment installé au complexe sportif de Madoreau. Ce nouvel équipement facilite l'accès des personnes à mobilité réduite, au dojo, à la salle de danse et celle de réunion, situés au premier étage.

MODIFICATION DE CIRCULATION RUE DES VANNEAUX

La partie s'étendant du rond-point du Fief l'Abbesse au carrefour des rues du Moulin Girard et des Vanneaux fait actuellement l'objet d'un essai de circulation à sens unique. Cette phase de test durera jusqu'au mois de septembre et pourra être pérennisée par la suite.

Les objectifs sont de renforcer la sécurité et d'identifier un cheminement piétonnier, tout en créant des espaces de stationnement et une piste cyclable à contresens.



INSTALLATION DE CORBEILLES COMPACTRICES

La Commune procède au test de corbeilles de compactage des emballages, fonctionnant à l'énergie solaire.

Deux corbeilles à compactage solaire Bigbelly sont testées depuis mi-avril au port de plaisance pour une période de six mois. Elles ont la capacité de contenir jusqu'à cinq fois plus de déchets recyclables (*emballages cartonnés et plastiques*) qu'une poubelle ordinaire, avec une capacité allant jusqu'à 700 litres.

Ces poubelles sont mises à disposition par le fournisseur et seront achetées par la Commune à la fin de la période d'essai si celle-ci est concluante.

PROFITER DE LA PLAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

La surveillance des baignades est progressivement mise en place à Jard sur Mer, pour garantir la sécurité de tous.

De 14h00 à 19h00, les plages de Boisvinet et de la Mine sont surveillées par l'association Vendée Sauvetage Côtier, aux dates suivantes :

- du 8 au 12 mai (*week-end de l'Ascension*),
- du 18 au 20 mai (*week-end de la Pentecôte*),
- les 25 et 26 mai,
- les 1^{er} et 2 juin,
- du 8 juin au 8 septembre,
- les 14 et 15 septembre.

Les horaires d'ouverture et de fermeture des postes de secours pourront être ajustés en fonction des conditions météorologiques et de l'affluence sur les plages surveillées.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Ce scrutin permettra d'élire les représentants français qui siégeront au Parlement européen.

Pour voter, rendez-vous dans votre bureau de vote (*complexe des Ormeaux*), entre 8h00 et 18h00, muni(e) de votre pièce d'identité ainsi que de votre carte électorale.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, pensez à donner votre procuration à une personne de confiance.

LES FLORALIES À L'HONNEUR EN ENTRÉE DE VILLE



Du 17 au 26 mai 2024, le Département de la Vendée accueille la 13^{ème} édition des Florales Internationales - France, au Logis de la Chabotterie.

En vue de cet événement, la Commune s'est parée des couleurs des Florales en réalisant un projet floral en lien avec le thème de l'édition 2024 : « Jeux de fleurs ». Vous pouvez découvrir cet aménagement avec la mascotte, à l'entrée de la ville en venant de Talmont-Saint-Hilaire.

UNE FRESQUE COLLECTIVE DESSINÉE AVEC SILLOUSOUNE

L'artiste Sillosoune a supervisé la création d'une fresque collective.

Le 20 mars dernier, les résidents de l'EHPAD Sainte-Anne ont partagé un moment convivial et intergénérationnel avec les enfants



de l'Espace Enfance Jeunesse « Les Quatre Saisons ». Avec l'aide de l'artiste, ils ont réalisé une partie de la fresque. Cette initiative s'est poursuivie le 30 mars avec la participation de nombreux Jardais, toutes générations confondues.

La fresque sera exposée du 24 au 28 juin 2024, à l'espace « Les Quatre Saisons », à Saint-Vincent-sur-Jard. Le vernissage est prévu le 26 juin, à 16h30. Celle-ci sera également visible du 18 au 24 juillet, à la salle des Ormeaux, dans le cadre du « J'Art Festival ».

EXPRESSION DES ÉLUS "UNIS POUR JARD SUR MER"

Nous communiquons avec vous pour la dernière fois étant donné que nous disposons d'un espace trop restreint. Il est impossible de s'exprimer clairement sur des sujets importants en trois lignes. Merci de votre compréhension et continuez d'échanger par mail avec vos cinq élus de la minorité.

E-mails : gerardbouron68@gmail.com, jherb.urba@gmail.com, lievoux@gmail.com, vininie@icloud.com, municipalrob@orange.fr.



DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
sous réserve de modification

Jeudi 16 mai 2024 | À 20h30
Jeudi 20 juin 2024 | À 20h30
Salle de l'Hôtel de Ville

Réunions ouvertes au public

Publication bimestrielle de la ville de Jard sur Mer
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29, 85520 JARD SUR MER
☎ 02 51 33 40 17 - E-mail : mairie@ville-jardsurmer.fr
www.ville-jardsurmer.fr

Directeur de la publication : Sonia Gindreau
Comité de rédaction : Rosane Polidori, Céline Paoli, Huguette Vanhoute, Aline Grondin, Philippe Guillot, Catherine Besnard, Evelyne Lievoux, Jean-Pierre Petorin
Réalisation : Lisa Auger

Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

MAI

- Du 6 au 12 mai** Exposition « Parcours d'artistes » organisée par « Les Pieds Bleus » - 38 route de la Forêt De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Du 18 au 26 mai** Fête de la Nature : promenade ornithologique, projection de films et ateliers autour du thème de la Nature (*programme sur www.cine-lesormeaux.fr et www.defensedulittoraljardais.com*)
- Mercredi 8** 11h30 Cérémonie patriotique - Monument aux Morts
20h30 Concert du duo « Seb&So » - Port de plaisance
- Jeudi 9** Journée Vide-greniers organisé par le SCJTT Parking des Ormeaux
20h30 La Déferlante de Printemps : spectacle de cirque aérien « Playground » par Miguel Rubio - Port de plaisance
- Samedi 11** 20h30 La Déferlante de Printemps : spectacle de cirque « Western Coquillettes » par Paul Keaton - Port de plaisance
- Vendredi 17** 21h00 Spectacle « Motion » par le Collectif mUr Cinéma « Les Ormeaux »
- Samedi 18 et dimanche 19** Journée Tournoi national de football « Yellow Cup » organisé par le JAM FC - Stade municipal
- Dimanche 19** Journée Fête des peintres et des sculpteurs organisée par « Jardin des Arts » - Port de plaisance
Matinée Randonnée des Algues coorganisée par Jard sur Mer Cyclo, Randojard et Nordic Terre Océane - Départs à la salle des Ormeaux
- Mardi 21, mardi 28 et vendredi 31** 20h30 Représentation théâtrale « Tailleur pour hommes » par Jard sur Scène - Cinéma « Les Ormeaux » (*réservation au 07 80 41 34 50*)
- Samedi 25** 09h30 Sortie nature « La pointe du Payré, trésor de biodiversité » organisée par le Conseil départemental - Pointe du Payré (*réservation au 02 51 97 69 80*)

JUIN

- Samedi 1^{er}** 20h00 Jard Run Color 7 (*course semi-nocturne*) Port de plaisance (*inscription sur www.billetweb.fr/jrc-7*)
- Samedi 1^{er} et samedi 8** 20h30 Représentation théâtrale « Tailleur pour hommes » par Jard sur Scène - Cinéma « Les Ormeaux » (*réservation au 07 80 41 34 50*)
- Mardi 4** 18h-20h Atelier de cuisine « Petits-déjeuners et goûters faits-maison, sains et équilibrés » Salle des Ormeaux (*réservation au 06 09 52 44 14*)
- Mercredi 5** 12h30 Repas paella des Amis Jardais Salle des Ormeaux (*réservation au 06 50 23 13 22*)
- Dimanche 9** 17h00 Représentation théâtrale « Tailleur pour hommes » par Jard sur Scène - Cinéma « Les Ormeaux » (*réservation au 07 80 41 34 50*)
- Samedi 15** 10h00 Promenade géologique organisée par l'ADLJ - Parking de la plage de la Mine
- Mercredi 19** 14h00 Visite guidée des marais de Lieu-Dieu Départ chemin de l'Abbaye de Lieu-Dieu (*réservation au 02 51 33 40 47*)
- Samedi 22** Journée Fête de la Musique et feu de la Saint-Jean Centre-ville et port de plaisance
- Dimanche 23** 15h00 Concert de la chorale « De Si De La » de l'association « Lez'arts sur Mer » Église Sainte-Radegonde
- Vendredi 28** 18h00 Fête de l'école - École Jacques Tati
19h00 Kermesse - École Saint-Joseph
- Samedi 29** 10h00 Atelier Muay-thai (*démonstration de boxe thaïlandaise*) - Médiathèque de Jard sur Mer (*réservation au 02 51 90 18 07*)